

Tél : 02.37.43.21.07

Fax : 02.37.43.23.69

Lundi Mardi Vendredi : 8h45 à 12h – 16h à 18hJeudi : 8h45 à 12hSamedi : 9h30 à 12hMercredi : Fermé

NOM :

Prénom :

Classe :

N° Portable Parents :

## BULLETIN D'INSCRIPTION DE NOVEMBRE 2021

**A RETOURNER IMPÉRATIVEMENT A LA MAIRIE, AVANT LE 25 OCTOBRE 2021.**  
**ATTENTION, À PARTIR DU 26 OCTOBRE 2021, UNE PÉNALITÉ DE 2 EUROS**  
**SERA APPLIQUÉE PAR JOUR DE RETARD, JUSQU'À RÉGULARISATION.**

Forfait mensuel, montant à régler : 13 repas X 3,75 € = 48.75 € cocher la case :

Ou cocher les dates choisies : **NOVEMBRE 2021**

LUNDI 08/11	LUNDI 15/11	LUNDI 22/11	LUNDI 29/11
MARDI 09/11	MARDI 16/11	MARDI 23/11	MARDI 30/11
VEND 12/11	JEUDI 18/11	JEUDI 25/11	
	VEND 19/11	VEND 26/11	

Montant à régler :

NOMBRE DE REPAS	:	X	3.75 euros	=
NOMBRE DE JOURS DE RETARD	:	X	2.00 euros	=
MONTANT À RÉGLER				=

Mode de règlement :

Prélèvement automatique le 10 du mois courant  (Si autorisation de prélèvement déjà déposée à la mairie)

Chèque bancaire ou postal à l'ordre du Trésor Public

Espèces remises en main propre, et avec l'appoint à la mairie, aux régisseurs de la cantine.

**ATTENTION** : Les repas pourront être reportés, **exceptionnellement**, dans les cas suivants :

- Absence prolongée, pour raison médicale ; les parents **devront prévenir la mairie** le jour même avant 9H30, par écrit ou par mail avec accusé de réception et **fournir un justificatif du médecin**.
- Absence de l'enseignant et renvoi des enfants dans leur foyer.
- Départ définitif de l'école et sur présentation de justificatifs.

**AUCUNE ABSENCE POUR CONVENANCE PERSONNELLE NE DONNERA DROIT AU REPORT DES REPAS.**

**Ne rien inscrire dans le cadre ci-dessous – réservé à l'administration**

**PAIEMENT LE :**

**PRÉLÈVEMENT**  **CHÈQUE**  **ESPÈCES**

Signature des parents